

**Réunion bilatérale
DSR - ERPC / UNSA SANEER**

Suivi des applications

Le 12 mai 2021

Présents :

Pour l'administration :

D.S.R :

- Frédéric GILLODES, chargé de mission SD-ERPC
- Pierre PECHOT-MAFFRE (CAPGEMINI)

Pour le SANEER :

- Olivier MACHELE, SN
- Bruno CARTIER, DR Pays de la Loire
- Jean-Pierre GARCEAU, DR Occitanie
- Thierry LARRIEU, DD Gironde

Une délégation de l'UNSA-SANEER a été reçue en visioconférence par la sous-direction ERPC pour un suivi des différentes applications métiers.

En propos liminaire, M. GILLODES nous précise que cette seconde réunion a pour but de faire un suivi sur les modifications effectuées suite à la dernière mise à jour des différentes applications ER. Il en profite pour nous donner des informations concernant l'incident technique de vendredi 7 mai 2021. Cet incident, qui n'est pas dû à l'application APEP, a eu lieu sur la plateforme technique du MI et a lourdement impacté les utilisateurs sur le terrain. Celui-ci a nécessité de faire intervenir toute la chaîne de service du MI pour remettre en ordre et en route l'application APEP. Suite à cet incident, il a été mis en place un système de surveillance de l'application et de sa performance pour s'assurer qu'un tel incident ne se reproduise pas.

M. PECHOT-MAFFRE précise que l'administration n'a aucune visualisation sur ce qui se passe sur les tablettes du fait de la sécurisation de celles-ci, néanmoins une procédure particulière peut être mise en place pour obtenir des informations du comportement de l'application APEP, au niveau des tablettes des IPCSR.

M. GILLODES nous indique que la fiche de remontées des incidents avait été transmise par l'administrateur national aux BER.

Le SANEER indique que la dernière version d'APEP est ergonomique, que certaines améliorations facilitent l'utilisation de l'application (modification du candidat une fois celui-ci enregistré,...)

Point des problèmes sur le terrain

Un point des différents problèmes, rencontrés par les IPCSR sur le terrain, est transmis à la DSR. Il s'agit de :

- problème récurrent de connexion à l'APEP lors du démarrage de l'application ou d'obligation de reconnexion durant la journée, ce qui oblige les IPCSR à désinstaller et réinstaller l'application,
- problème de synchronisation lors de la création code AURIGE de nouveaux EECA,
- difficulté lors de la remontée du résultat d'examen de certains candidats (particulièrement les derniers de la journée),
- problème lors de l'enregistrement des candidats, un candidat peut se trouver en plus sur un établissement alors que cet établissement dispose déjà de tous ses candidats enregistrés,
- candidat inscrit deux fois dans le même établissement,
- problème d'affichage lors de l'enregistrement des candidats suite à la dernière mise à jour,
- problème lors de la suppression et la réinscription de candidats : il y a des bugs sur les autres candidats préalablement saisis (effacement ou transfert dans une autre auto école).

Pour M. PECHOT-MAFFRE, le problème de connexion au démarrage de la tablette n'est pas aussi inquiétant que la reconnexion en cours de journée, car c'est à ce moment-là que la tablette va aller chercher les informations sur les serveurs et se synchroniser. Pour les autres problèmes, la DSR souhaiterait qu'un panel d'IPCSR volontaires participent à une étude pour faire remonter les journaux de connexions et de rapports d'erreurs de leurs tablettes.

M. GILLODES souhaite avoir un retour concernant l'utilisation de l'APEP avec l'expérimentation « rendez-vous permis ».

Le SANEER, par la voix de notre délégué régional d'Occitanie, Jean-Pierre GARCEAU, tient à préciser que l'utilisation de l'APEP avec l'expérimentation fonctionne correctement. Néanmoins, subsistent quelques soucis qui sont plus d'ordre comportemental que technique, notamment « les faux-candidats » mis en place par certains établissements pour bloquer des places d'examen. Il est également proposé que les CEPC soient modifiables tant que la session n'est pas clôturée. Cela permettrait d'éviter de supprimer le candidat pour le recréer par la suite lorsque l'IPCSR souhaite modifier le résultat.

M. PECHOT-MAFFRE nous informe de l'amélioration, en lien avec le déploiement de « rendez-vous permis », qui fera partie de la prochaine mise à jour. Il s'agit :

- de la mise en place d'une synchronisation individualisée avec AURIGE, à l'initiative de l'IPCSR, pour récupérer la session du jour.

Le SANEER demande la mise en place d'un écran d'attente à la clôture de la journée, identique à celui qui apparaît lors de l'enregistrement des candidats, ou lors de l'enregistrement des évaluations.

Pour M. PECHOT-MAFFRE, il s'agit d'un oubli lors de la dernière mise à jour et cela fera partie de la prochaine. De plus, une refonte de l'écran, notamment l'onglet candidats, va être étudiée avec la mise en place de filtres spécifiques, un premier sur le code journée

et un second sur l'établissement. Sur le second filtre, il s'agirait de laisser afficher seulement les candidats de l'EECA avec lequel on travaille, une fois tous les candidats examinés, ceux-ci disparaîtraient de l'affichage pour laisser apparaître ceux de l'établissement suivant.

Renouvellement des tablettes

Le SANEER demande si un renouvellement complet du parc est prévu au vu des avancées technologiques (réseau 5G, performances accrues des nouvelles tablettes,...). De plus certaines tablettes actuelles sont vieillissantes (mises en place en 2015 pour les plus anciennes), ont des problèmes de batterie ou des problèmes de dalle tactile (pas de réponse lors de l'utilisation).

M. GILLODES nous informe que le BRPCE (bureau de la réglementation du permis de conduire et de l'organisation des examens) renouvelle les tablettes des IPCSR par tranche. Les tablettes sont stockées auprès des SPARE et que les BER ont connaissance de la procédure pour demander la mise en place de nouvelles tablettes pour les IPCSR.

Planning

Le SANEER réitère sa demande concernant le planning Aurige. Les IPCSR n'ont plus de visibilité sur le planning général départemental depuis le 19 décembre 2020. Ce sujet doit être abordé par le Sous-directeur lors du prochain séminaire des DPCSR.

M. GILLODES prend note de notre question et transmettra celle-ci au Sous-directeur ERPC.

Le séminaire des DPCSR initialement prévu le 18 mai 2021 est repoussé au mois de juin 2021.

Rédacteurs :

Olivier MACHELE,
Bruno CARTIER,
Jean-Pierre GARCEAU,
Thierry LARRIEU.



UNSA-SANEER
DDT de la Marne
40 Boulevard Anatole France
CS 60554
51037 Châlons-en-Champagne
Cedex

